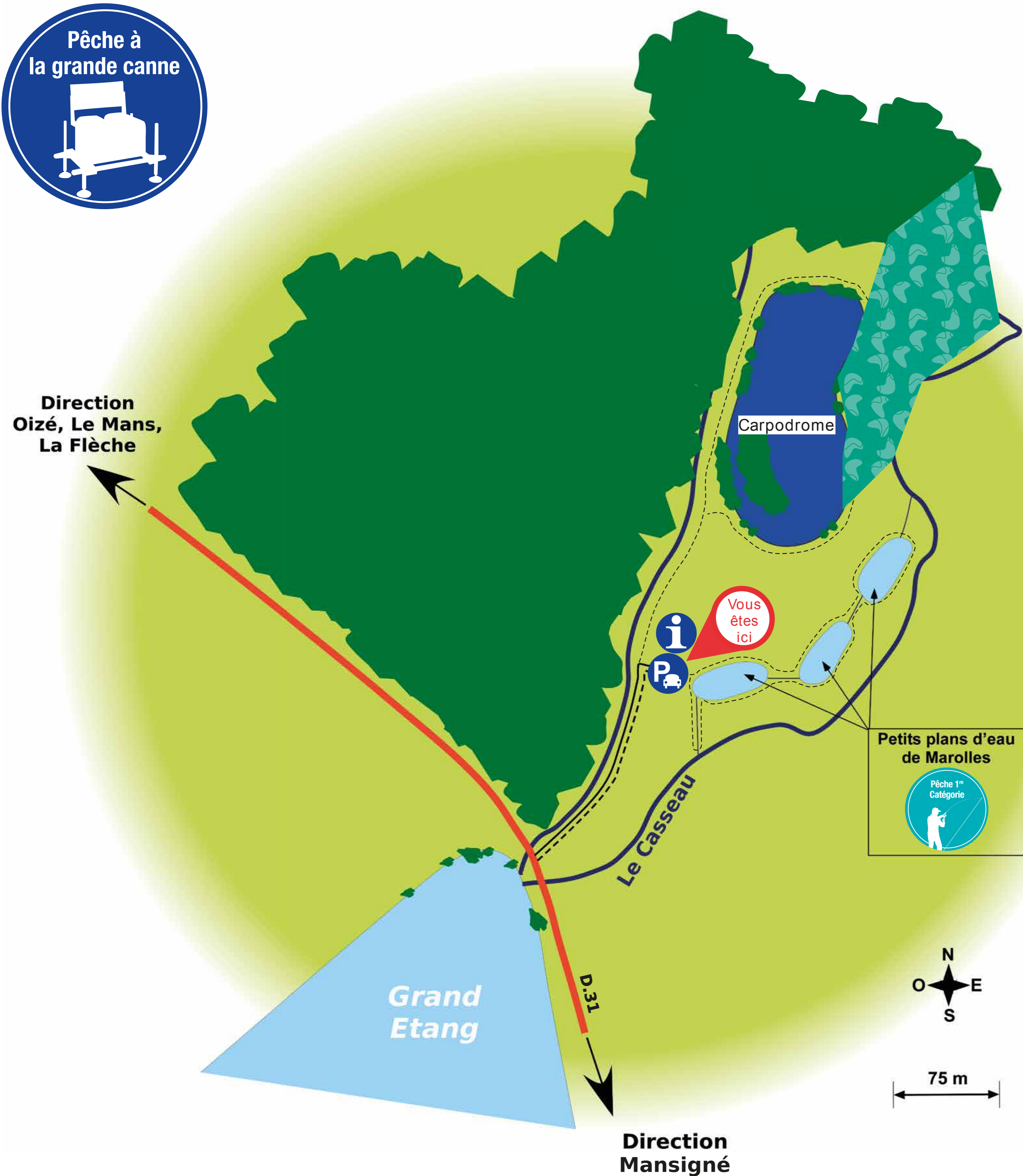
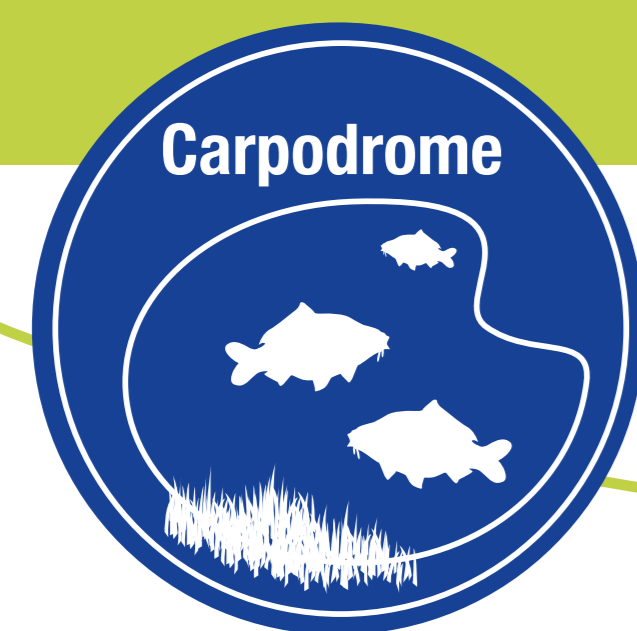


# Bienvenue

## Carpodrome de Marolles commune de Mansigné



### Le site de Marolles

Localisé en amont du plan d'eau de la base de loisirs de Mansigné, le site de Marolles permet de diversifier la pêche sur le territoire de la commune.

Le plus grand des plans d'eau (1,4ha) est géré en "carpodrome", un site de pêche dédié spécifiquement à la pêche de la carpe. Sur cette pièce d'eau, seule peut être pratiquée la pêche à la grande canne (moins de 13m, sans moulinet). La remise à l'eau des poissons est obligatoire.

Les trois petits plans d'eau situés à proximité, classés en 1ère catégorie, font l'objet de déversements réguliers de truites arc-en-ciel, permettant à tous y compris aux novices et/ou aux plus jeunes de pratiquer une pêche facile et ludique.

### Légende



Parking



Information



Route



Boisement



Zone humide



Surface en eau



Cours d'eau



Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.



### A quels moments ? Et quels poissons ?

Pêche autorisée toute l'année

Carpe



Carassin



Gardon



Tout poisson doit être remis à l'eau immédiatement après sa capture.

La pêche de nuit est strictement interdite.

### Ce site abrite aussi de nombreuses autres espèces sauvages



Canard pilet  
*Anas acuta*



Canard souchet  
*Anas clypeata*



Martin pêcheur  
*Alcedo atthis*

Pour pouvoir pratiquer la pêche sur ce parcours, vous devez être muni d'une carte de pêche d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique). Vous pouvez vous en procurer une chez les dépositaires de l'AAPPMA de "Mansigné" ou par le biais du site internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

Le pêcheur doit se conformer à la réglementation en vigueur sur le parcours.  
Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Fédération de la Sarthe pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique (tél : 02.43.85.66.01).



Conception : Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - Photographies : L. Maëdon - FNPF / LPO de la Sarthe - Patrick Houaët et Roland Pellon - Illustrations poissons : Victor NOWAKOSKI - FNPF

